

Journée du 7 Novembre 2014

Prise en charge médicamenteuse
La gestion du traitement personnel

Partage d'un point de vue avec un soignant

Valérie Demarez

Cadre supérieur de santé

Chargée Qualité gestion de risques-HU Henri Mondor

VD - HUHM



Difficultés rencontrées

Par les soignants :

- Définition du traitement personnel : manque de connaissance, notion floue
- Méconnaissance de la réglementation
- Sous évaluation du risque potentiel
- A l'arrivée du patient, le soignant est en 1^{ère} ligne, c'est lui qui recueille les 1^{ères} informations auprès du patient
- Communication parfois difficile avec les patients et/ou leur famille :
 - exhaustivité des traitements pris par le patient difficile à obtenir
 - incompréhension du risque potentiel de la part du patient mais aussi de la famille
 - manque de confiance par rapport aux traitements substitués ou génériques
 - changement d'habitude pour le patient dans la prise de son traitement
 - nécessité pour le patient de conserver son autonomie
- Temps passé à recueillir les informations auprès du patient/du médecin/ de la pharmacie
- Difficulté à obtenir une prescription médicale du traitement personnel notamment en chirurgie



Actions mises en place

☞ Nécessité pour les soignants d'avoir à disposition :

- Procédure simple et précise sur les conduites à tenir
- Un document destiné aux patients et à leur famille pour appuyer et reprendre l'information et les explications données
- Des personnes ressources identifiées : cadre, pharmacien, médecin sur lesquels s'appuyer. Un partenariat doit s'établir entre les IDE et les médecins.